

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Compte rendu du conseil du vendredi 10 avril 2015

Le vendredi 10 avril deux mille quinze, à 18h30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

»»««

**Présidence :** Sébastien GUEUGNOT, Maire

**Présents :** Evelyne Roux, René LIATARD, Renée Chaboud ; adjoints  
Yves Clauzon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Geneviève Mathieu Stinkwich, Bernard Pellissier, Maurice Vuitteney

**Absents excusés et représentés :**

**Absents excusés et non représentés :**

**Secrétaire de séance :** Renée Chaboud

Approbation du compte rendu du 17 Mars 2015 : aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ▪ Information sur une éventuelle création d'une commune nouvelle

Monsieur Le Maire et ses adjoints ont été conviés à une réunion le 20 février à Saint Jean D'Avelanne par Monsieur Le Maire de Saint Jean D'Avelanne.

Le thème abordé portait sur la réflexion de la création éventuelle d'une nouvelle commune regroupant Saint Martin, Saint Albin et Saint Jean afin de mutualiser les services, le matériel et les locaux communaux.

Si cette fusion était réalisée avant la fin de l'année, cela permettrait des avantages financiers (gel de la baisse des dotations).

Après discussion, le conseil décide de créer un groupe de travail composé pour l'instant de Messieurs Gueugnot, Guignier, Liatard, Longo et Vuitteney, pour étudier les avantages et les inconvénients pour la commune d'une telle fusion. Il est unanime sur le fait que le délai, « fin d'année » est beaucoup trop court.

Des consultations de la population devront être faites.

### ▪ Réforme territoriale

Une présentation du rendu de l'étude demandée par les communautés de communes des Vallons du Guiers, du Lac D'Aiguebellette, de Yenne, de La Chautagne et de Val Guiers est faite au conseil.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, vote le maintien de la **délibération prise le 2 décembre 2014** sur un périmètre comprenant les communautés de communes de :

**Vallons du Guiers, Val Guiers, Lac D'Aiguebelette et éventuellement Yenne.**

La séance est levée à 20h

Signatures :

»»««

